



Dossier de présentation 2017 Label Villes et Villages Fleuris



Sommaire

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE	3-12
a. Le conseil municipal et son fonctionnement.....	3
b. Situation géographique.....	4-5
c. Culture.....	5-11
d. Economie.....	11
e. Social.....	12
2. PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE	12-13
a. Motivation	12-13
b. Objectifs	13
3. ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISES.....	13
4. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE	13-14
5. GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS	14-15
6. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ENTREPRISE	16-18
7. QUALITE DU CADRE DE VIE.....	18-22
8. PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT.....	23
9. REPORTAGE PHOTO DES ESPACES VERTS.....	24-26
10. REVUE DE PRESSE	27-30
11. CIRCUIT DE LA VISITE.....	31

1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

a. Le Conseil municipal et son fonctionnement

Monsieur Guy PASQUET, Maire

05 46 04 13 12

clerac@mairie17.com

Responsable espaces verts et environnement : Jean-Philippe BERNARD, agent technique principal

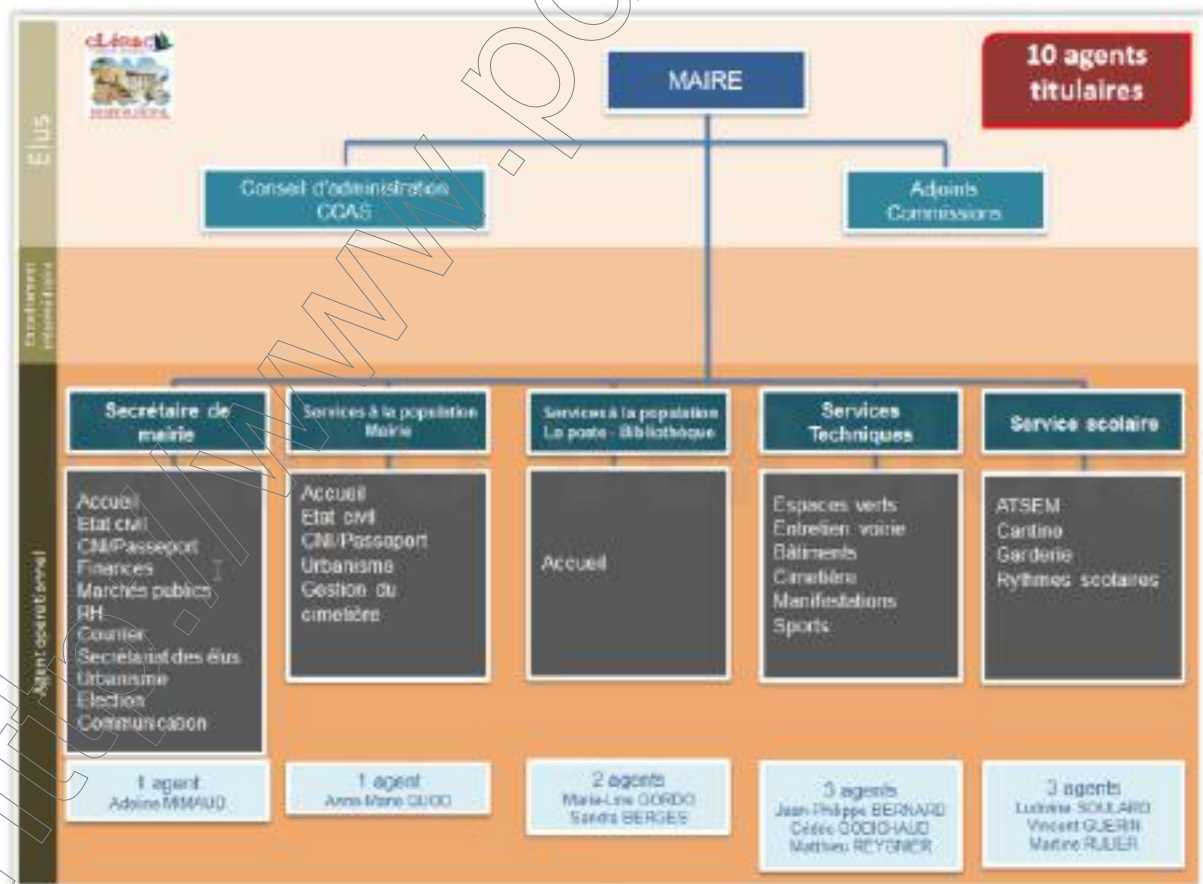
Les commissions municipales :

Elles travaillent à monter les projets qu'elles estiment nécessaires et qui sont ensuite présentés au conseil municipal qui se réunit tous les mois pour valider ou non leur mise en place. Chaque commission est composée d'un responsable et de conseillers municipaux choisis selon leurs connaissances et compétences dans les différents domaines.

La Commission bâtiments, voirie et ses missions :

- gestion et entretien des bâtiments et des infrastructures communales
- accessibilité
- gestion des voies communales
- environnement, fleurissement, espaces verts

La commune dispose de 13 employés municipaux au total dont 10 titulaires, 1 CDD et 2 emplois aidés répartis suivant les services.



b. Situation géographique



Altitude de la commune de Clérac

Altitude minimale : 27 mètres

Altitude maximale : 116 mètres

Altitude moyenne : 72 mètres

Superficie 4308 hectares

Population communale 2017 : 988

Population totale 2017 : 1 007

Evolution population communale

920 habitants en 2006

+7,1 %

Clérac est une commune de près de 1000 habitants située au sud du département de la Charente-Maritime, à la jonction des départements de la Charente, de la Gironde et de la Dordogne.

Le territoire communal, recouvert à près de 75 % de forêts est propice à de nombreuses activités de plein air telles que les randonnées pédestre, équestre, VTT...

L'une des particularités les plus importantes de la commune de Clérac est sa localisation. Située à l'extrême sud du département de la Charente-Maritime à 170 km de La Rochelle, la commune de Clérac est limitrophe de trois autres départements : la Charente, la Gironde et la Dordogne (50 mn de Libourne, 55 mn d'Angoulême, 1h25 de Périgueux). La proximité de Bordeaux la positionne dans la troisième couronne de cette agglomération (45 mn).

Elle fait partie de l'Arrondissement de Jonzac (40 mn) et de la Communauté de communes de Haute Saintonge, l'une des plus grandes de France (129 communes).



c. Culture

- **Histoire :**



Carte de Cassini

Les traces d'une occupation humaine du territoire communal de Clérac sont anciennes. De nombreux artefacts préhistoriques témoignent de cette occupation telle que des silex, des haches polies, des tessons de céramiques néolithique...

Des vestiges gallo-romains ont pu être signalés dans la partie est du territoire. La tradition évoque une première église dès le Ve siècle à Clérac.

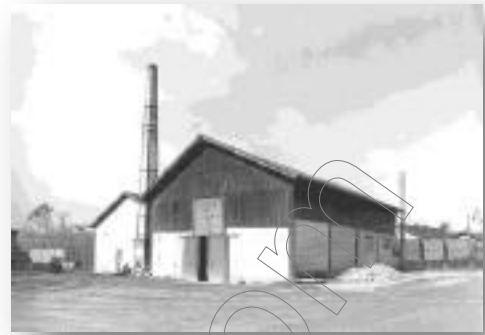
Au XI^e siècle, le seigneur Adoïcus donne l'église Saint-Vivien et les terres avoisinantes à l'abbaye de Guîtres. Cet acte marque la naissance du prieuré de Clérac.

En 1462, Hadoïn de Maillé et son épouse Marguerite de La Rochefoucauld, dame de Montguyon donne au chevalier Bertrand Ardilhon, en remerciement de ses services, les

« hostels, domaines et seigneurie de Clérac ». Bertrand Ardilhon construit alors son manoir actuel le « château de Caillères ». Par héritage, la seigneurie de Clérac passe en 1492 et jusqu'à la Révolution à la famille Potier de Caillères, originaire de l'Angoumois.

Au XVIII^e siècle, le seigneur de Clérac, Louis de Caillères s'engage dans l'armée républicaine puis devient maire de Clérac.

A partir du XIX^e siècle, la commune prospère. Afin d'assainir la partie ouest de la commune, des pins furent plantés qui seront gemmés pour produire de la résine. Dans la seconde moitié du siècle, l'une des principales ressources de la commune consiste en la production d'eau de vie. A cela, il faut ajouter l'exploitation de la « terre blanche » pour les poteries, la verrerie de la Gélie, la faïencerie de la famille Trijaud puis pour la fabrication de pipes en terre cuite par un Alsacien ayant fui la guerre de 1870.



Distillerie de gemme, d'eaux-de-vie de cognac, scierie Poupelain (doc. ministère de la culture)

Cette dernière devient la principale activité cléracaise dans l'Entre-deux-Guerres, employant plusieurs centaines d'ouvriers dans les carrières et les usines situées près de la gare de Clérac. Clérac profite de l'amélioration des voies de transport (routes et voies ferrées).

La commune compte désormais plus de 1500 habitants en 1861, parmi lesquels des landais venus exercer leur savoir-

faire dans le gemmage, des bretons dans l'élevage et des italiens employés dans l'agriculture et l'artisanat. L'ouverture en 1903 de la voie ferrée Surgères-Saint-Mariens permet d'exporter l'eau-de-vie vers Cognac, ainsi que la résine, le bois et l'argile vers le port de Bordeaux. Le village se transforme, la mairie et le groupe scolaire sont construits en 1886, l'église est restaurée et agrandie avec la chapelle de la Sainte-Vierge. Quelques familles prospères se font construire de belles demeures comme le château de l'Espie, la maison Geneuil.

Riche patrimoine industriel de la fin 19^e jusqu'au 20^e siècles :

- Usine de chaux Berteau, briqueterie, tuilerie
- Distillerie d'eaux de vie et de cognac de M. Nau
- Distillerie de gemme, d'eaux-de-vie et de cognac de M. Poupelain
- Usine de préparation de produit minéral, argiles et minéraux (AGS devenue IMERYS)



- **Monuments de Clérac:**

- ❖ **Eglise Saint-Vivien**

Construite au XI^e siècle, elle doit son origine aux moines Bénédictins. Elle doit son patronyme au célèbre évêque saintais du Ve siècle, Saint-Vivien.

L'année 1863 est marquée par une série de réparations entreprises par le curé Chaudruc.

A l'intérieur de l'église se trouve quelques œuvres remarquables sculptées dans du calcaire par Camille Raphaël dit Arnold en 1863, un bénitier, une cuve baptismale et le maître-autel. Il ne faut pas oublier la cloche de l'église, toujours en service depuis son baptême en 1636, et qui est classée à l'Inventaire du patrimoine mobilier. Cette cloche porte une inscription latine « *laus Iesus matri que maria et sancto viviano de clerac* » qui signifie « louange soit à Jésus et à Marie, sa mère ainsi qu'à Saint-Vivien de Clérac ».



- ❖ **Château de Caillères (propriété privée)**



Le château de Caillères était autrefois le siège de la seigneurie de Clérac.

Le logis est situé en fond de cour et se compose d'un bâtiment flanqué d'une tour d'escalier ronde. Le corps de logis possède de hautes lucarnes à pignon, dotées de pinacles du XVII^e et XVIII^e siècles. L'ensemble des bâtiments est couvert d'ardoise.

La dynastie des Caillères propriétaires du château prend fin en 1945 avec Charlotte de Caillères.

Deux des descendants des Caillères seront Maires de Clérac de 1847 à 1870.

- ❖ **Château de l'Espie :**

Grande demeure du XIX^e siècle entourée d'un parc de neuf hectares.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le château abrite des réfugiés des usines Depreux filatures du Nord qui cèderont rapidement la place durant cinq ans aux occupants allemands.



Le château est vendu en 2002 par la famille Nau.

Il est racheté en 2015 par des Anglais. De nombreux travaux sont en cours pour ouvrir cette demeure au tourisme international (piscine, tennis, salle de réunion, chambres d'hôtes...)

- **Culture**

- ❖ **Bibliothèque**



Jours et heures d'ouverture :

Mardis et jeudis de 16H30 à 18h30

Samedis de 10h à 12h

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont libres, gratuits et ouverts à tous.

Une employée communale est responsable et 7 bénévoles assurent le fonctionnement.

Deux ordinateurs avec accès à internet sont à la disposition du public.

Les services de la Bibliothèque Départementale de Prêt :

Une fois par mois une navette passe pour apporter des documents commandés (20 maximum).

Le Bibliobus passe deux fois par an.

Renouvellement des CD fréquents



- **Tourisme**

- ❖ **Musée**

Horaires d'ouverture :

Ouvert du 01 mai au 31 octobre

Tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Sauf le mardi et mercredi de 14h à 18h30

Les visites hors saison sont possibles sur rendez-vous

Fermé le lundi

Expositions temporaires de peintres sculpteurs, artistes locaux, manifestations diverses cultures (100^{ème} anniversaire 1^{ère} guerre mondiale, fête de la musique, l'école d'autrefois...)

Fréquentation 2016 : 600 visiteurs.

Le musée fut créé par un habitant de Clérac, René Soulard, collectionneur passionné d'anciens outils. Le



musée présente la vie d'autrefois et neuf métiers ruraux représentatifs de l'activité économique d'autrefois dans la commune de Clérac.

Afin d'agrémenter la visite pour le jeune public, quatre bornes interactives sont installés dans le musée. Des énigmes sont à résoudre pour accéder au Trésor des Maîtres des Métiers de Clérac.

Lors de votre visite au musée de Clérac, vous allez découvrir des métiers de la campagne, répartis dans sept salles, à travers leurs outils :

- **L'agriculteur,**
- **le menuisier,**
- **le tonnelier,**
- **le sabotier,**
- **le forgeron,**
- **le charron,**
- **le charpentier,**
- **le résinier,**
- **et le cordonnier.**



Randonnées



La commune de Clérac est située dans un environnement verdoyant, 3200 ha de forêt couvrent près de 75% du territoire communal.

L'exploitation de l'argile marque également le paysage notamment avec la formation des « lacs bleus ». Les parois blanches de ces étendues d'eau reflète la couleur du ciel et donne à l'eau sa couleur caractéristique dont les nuances

varient en fonction de la profondeur, de la végétation et du temps.

Promenade de la lune :

Cette promenade, aménagée en 2007 autour d'un étang, offre également la possibilité d'une halte pour chevaux, d'un espace pour les camping-cars avec prises électriques, point d'eau et toilettes publiques. Tarif gratuit. Fréquentation annuelle croissante : avril 2016- mars 2017 : environ 600 visiteurs. La gestion de cet espace est confiée à un administré bénévole.

Le compte rendu d'activité de cette aire de repos, pendant la période du 1^{er} octobre 2016 au 30 mars 2017, fait apparaître une fréquentation totale de 132 véhicules de nationalités diverses (Française, Anglaise, Irlandaise, Allemande, Néerlandaise, Belge, Espagnole, Danoise)

L'avis des voyageurs est plutôt positif par rapport à la beauté du site, le calme, la propreté de l'aire et des commodités. Les visiteurs apprécient le patrimoine public





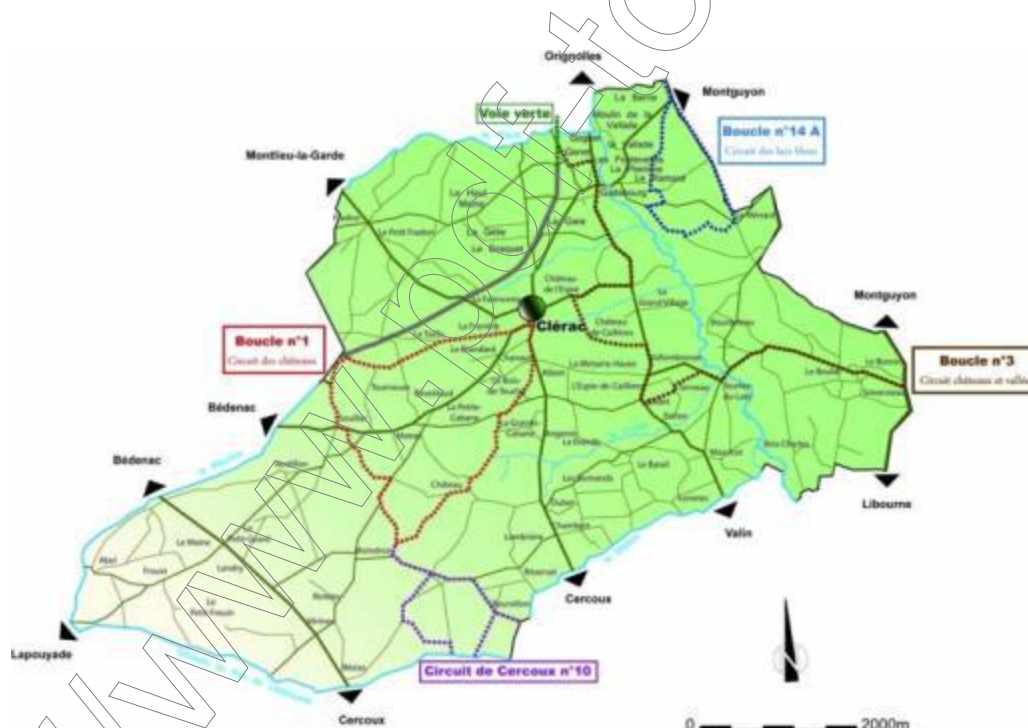
et privé (châteaux), la proximité des commerces et la sympathie des habitants.

La Voie verte : 35 km (piéton, vélo, roller, cheval) :

Aménagée par la Communauté de Communes de la Haute Saintonge, cette voie reprend les anciennes infrastructures de la ligne de chemin de fer Châteauneuf (16)-Clérac (17) qui a cessé son activité en 1989. Deux sections sont pour le moment viabilisées. La première relie Clérac à Chantillac sur 15 km et la seconde inaugurée en 2006 également appelée « la Galope Chopine » relie Chantillac à Barbezieux sur 20 km. A terme la voie verte rejoindra Angoulême.

Parfaitement adaptée à la promenade en famille avec une faible déclivité, elle est également protégée du soleil grâce à sa couverture végétale. La voie ferrée Clérac-St Mariens est encore en activité théorique.

Les circuits balisés



La boucle n°1 : 9,5 km « circuit des châteaux »

Cet itinéraire est entièrement compris sur le territoire communal. Début du circuit, place de la mairie puis suit la direction de Cercoux.

La boucle n°3 : 17 km « château et vallées »

Cette randonnée relie Clérac à Montguyon et emprunte une partie de la Voie verte entre Orignolles et Clérac.

Circuits n°8 (4km), n°9 (9,5 km) et n°10 (13 km)

Ces circuits relient Clérac à Cercoux et sont situés au sud du territoire communal.

Boucle n°14 A : 10 km « circuit des lacs bleus »

Le départ de cet itinéraire est à Montguyon, mais une grande partie de la randonnée se trouve dans la partie Nord-est du territoire communal de Clérac.

d. Economie



De **nombreux artisans** sont installés sur le **territoire** de la **commune**.

La **commune de clérac** soutient les **commerces** et **services de proximité**.

En 2001, tous les commerces disparaissent. La collectivité décide alors de mettre à la disposition de professionnels 3 locaux pouvant accueillir boulangerie, hôtel/restaurant, multiservices. Ils sont totalement adaptés à l'exploitation de l'activité. Leur implantation est recentrée sur le bourg. Ils sont en bonne santé financière.

Les travaux de rénovation sur une longue

charentaise sont en cours. Le bâtiment se trouve dans le centre du bourg (place de la Mairie). Il va accueillir la bibliothèque municipale, actuellement dans la mairie, l'agence postale, située à l'entrée du bourg et un gîte pour 6 à 8 personnes (travaux réalisés).

Elle bénéficie d'autres commerces : garagiste, coiffeuse, location matériel cérémonies, brocante...

Elle dispose également d'exploitants agricoles, d'exploitant forestiers.



L'une des **principales richesses** de la commune de **Clérac** est son **gisement**

d'argile et kaolin exploité et traité aujourd'hui par la société **IMERYS**, 116 emplois.

S'ajoute à cette activité des sites industriels importants (environ 250 emplois) :

- **SUEZ ENVIRONNEMENT** : centre d'enfouissement, centre de tri, valorisation du biogaz

dans le four IMERYS : 50 emplois ;

Scierie POUPELAIN : 25 emplois ;

- **Base maintenance MESEA**, ligne LGV : 35 emplois.

S'ajoute de nombreux emplois d'intervenants locaux en sous-traitance (travaux publics, transports, maintenance...)

e. Social

La commune dispose :

- d'une école primaire allant de la petite section maternelle jusqu'au CM2 (90 enfants sont inscrits pour l'année 2016/2017).

- D'un centre de loisirs sans hébergement (agrément CAF et cohésion sociale) accueillant 95 % des élèves du primaire lors des activités péri-éducatives

- D'un chauffage mairie et école par chaudière à bois (100 kw)

- d'un patrimoine immobilier important dont des logements loués à des prix attractifs (23).

- D'une infirmière libérale

- D'une agence postale

- Des associations communales proposant des manifestations tout au long de l'année : le comité des fêtes, le tarot challenge sud saintonge, les aînés ruraux, les anciens combattants, la chasse, la pétanque, l'association sportive et culturelle de Clérac, le football, les parents d'élèves ; mais aussi certaines associations ont pour objet la protection de l'environnement dans un cadre large : l'association saintonge boisée vivante, les victimes du grand gibier

A proximité dans d'autres communes voisines, environ 10 mn :

- D'un centre de loisirs (vacances scolaires)

- De services médicaux : médecins généralistes, kinésithérapeute, pharmacie, dentiste

- De services de proximité autres : supermarché, banque, assurance



2. PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

a. Motivations

Depuis quelques années, la commune de Clérac s'est engagée dans l'aménagement et la gestion raisonnée de ses espaces communaux pour offrir à ses habitants et à ses hôtes de passage un cadre où il fait bon vivre, embelli par un fleurissement respectueux de notre environnement. Cette mise en valeur passe par le respect de la biodiversité existante et une



démarche environnementale volontaire.

Elle s'appuie sur une gestion différenciée de l'entretien des espaces verts.

Elle souhaite toutefois conserver une partie des massifs annuels qui contribuent à un cadre de vie différent selon les saisons.

Le développement de la commune s'effectue en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme.

b. Objectifs

La participation au concours départemental des villes et villages fleuris depuis plusieurs années a permis à tous ceux qui se sont investis de bénéficier de conseils appropriés pour les guider dans leur démarche qui s'est inscrite dans une stratégie globale de développement de la commune :

- Plantation de massifs de vivaces et arbustes demandant un entretien le plus faible possible et peu gourmands en eau.
- Limitation d'usage des herbicides pour tendre à leur disparition
- Utilisation de matériel adapté pour le désherbage (désherbage thermique et mécanique)
- Fauchage raisonné
- Broyage de végétaux pour paillage

3. ACTEURS ET RESSOURCES MOBILISES

La commune dispose de 4 employés communaux polyvalents, 3 à temps complets, le dernier à temps non complet.

Ils s'occupent entre autre des différents espaces verts : cimetière, église, musée, mairie, salle associative, salle des fêtes, étang les prés de Réaux, en bas du lotissement la rente.

Elle dispose pour le moment d'un seul bénévole pour l'aide à l'entretien des espaces verts au niveau de l'étang des prés de réaux.

La commune fait parfois appel au service des brigades vertes de la communauté de communes pour l'entretien de certains espaces, notamment près des ruisseaux.

Au niveau du matériel, le service technique dispose de multiples outils : tracteur tondeuse, tracteur avec broyeur, débroussailleuse, tondeuse poussée, véhicule électrique...

La commune dépense près de 3 000.00 € de plantes et fleurs par an.

Le broyat de végétaux sert de paillage pour les plantations.



4. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Les services municipaux sont parties prenantes dans les créations de nouveaux espaces verts et font part de leurs propositions.

L'équipe municipale envisage d'associer la population à l'amélioration du cadre de vie en entretenant dans un cadre large les espaces verts (arrosage, désherbage...). Dans l'édition du



mois de décembre 2016, le Maire envisageait d'organiser une réunion d'information afin d'organiser cet entretien. Elle n'a malheureusement pas eu lieu pour l'instant.

Dans l'optique de l'obtention du label, la commune envisage de publier un article dans le journal de la commune qui paraît chaque semestre et de mettre cette information sur le site internet communal, et pourquoi pas une page dédiée spécifiquement à ce même label afin d'inciter les habitants de la commune à entretenir et développer leur cadre de vie.

Au niveau de l'école, des animations peuvent être organisées dans le cadre des rythmes scolaires sur l'environnement. Dans l'année scolaire 2015/2016, une animation a été organisée sur le thème du recyclage. Elle a permis aux enfants dans un cadre ludique de comprendre les enjeux du tri, du compostage.

Une activité a été organisée sur le jardinage (plantation, arrosage) qui a permis aux enfants de mieux appréhender cette activité et respecter l'environnement.

Une semaine a été organisée sur le thème du « gaspillage alimentaire » pour sensibiliser les élèves prenant leur repas au restaurant scolaire

L'équipe enseignante, quant à elle, propose des séances de connaissance de l'environnement. Par exemple, courant mai 2016, elle a organisé une semaine sur la découverte des 5 sens dont le sens du toucher où elle a invité les enfants de maternelle à découvrir l'environnement qui les entoure et ramasser des matériaux pour en faire un livre du toucher (ce qui pique, qui gratte...)

5. GESTION ENVIRONNEMENTAL DES ESPACES VERTS

La surface entretenue par les services municipaux est d'environ 16 hectares au total.

A compter de la période printanière, 6 hectares sont tondus en alternance environ 1 jour par semaine et 10 hectares sont broyés en alternance environ 3 jours dans le mois.

❖ Gestion de l'eau

L'utilisation d'eau pour l'arrosage des plantes s'effectue :

- par une installation d'un goutte à goutte (avec adduction ou eau de pluie) dans les massifs avec un arrosage de nuit pour limiter l'évaporation.
- Avec les eaux de pluie à l'aide d'un pompage pour l'arrosage de certains massifs, notamment les plantes annuelles
- Avec l'adduction d'eau pour le terrain de football

Afin d'éviter une consommation trop importante d'eau, il est privilégié l'apposition de paillage et la mise en place de plantes peu gourmandes en eau.

❖ Désherbage

L'usage des produits phyto aux abords des routes, sur la place, devant la mairie-école, devant l'église, dans le cimetière ainsi que sur les talus étaient systématiquement utilisés.

La démarche pour la commune de Clérac, est de faire un usage raisonné et raisonnable de ces produits.

On peut ainsi constater une baisse d'acquisition de ce type de produits : environ 800 € pour l'année 2015, environ 300 € pour l'année 2016.

Aujourd'hui, les employés municipaux réalisent cette tâche en adaptant la méthode selon les lieux :

- Manuel sur les petits espaces
- Thermique sur la voirie
- Produits phytosanitaire dans le cimetière
- Rien sur le terrain de football
- Coupe bordure en plus sur certains espaces
- Participation des riverains en centre bourg (selon mot du Maire décembre 2016)

❖ Environnement



La mise en place de nouvelles plantations tient compte de l'évolution climatique, on peut ainsi remarquer des plantes peu gourmandes en eau et en entretien.

Dans l'environnement, il est tenu compte de l'existant proche, des essences locales utilisées par les administrés afin de créer une certaine harmonie.

Les tailles de végétaux s'effectuent en fonction des saisons, de la floraison, du type de végétaux, de la charpentièr, de la taille de formation. Les déchets de cette taille sont utilisés pour le paillage après broyage.

Depuis peu, les services municipaux privilégient également la mise en place de champs fleuris pérennes et pollinisateurs, plantes qui nécessitent peu d'entretien et permet de conserver une certaine biodiversité.

Le fleurissement hors sol est peu présent par rapport aux autres plantations pour des raisons simplement esthétiques.

On peut noter ainsi la présence de certains arbustes récemment plantés : Gora, Lobelia, Eléagnus, Thym, Sauge, Santolyn, Myrt, Cyst, Romarin, Lavande, Couvre-sol, rose trémière.

On peut également noter la présence d'une certaine diversité botanique : pin, chêne

6. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ENTREPRISE

Deux sites natura 2000 sont présents sur la commune.

❖ Le site Natura 2000 "Landes de Montendre"

Le site n°35 « Landes de Montendre » s'étend sur 31 41 hectares sur le sud du département de la Charente-Maritime, dans la région agricole de Saintonge Boisée et dans la région forestière de la Double Saintongeaise.

Le site s'étend dans l'arrondissement de JONZAC, dans le canton de MONTGUYON :

- o Cercoux
- o Clérac

Le Site Natura 2000 (FR.5400437) "Landes de Montendre" a été proposé comme site d'intérêt communautaire en mars 1999.

Il a été désigné comme Zone Spéciale de Conservation par arrêté ministériel du 27 mai 2009 (publié au J.O. du 20 juin 2009).

Le DOCOB a été approuvé par arrêté du Préfet de Charente-Maritime le 5 mai 2010.

Ce site de 3 141 ha ne se présente pas d'un bloc, comme la ZNIEFF de type 2 des Landes de Montendre, mais est éclaté en 9 unités.

Le site intègre une partie significative de la Double, petite région naturelle à cheval sur les départements de la Charente-Maritime, la Charente, la Dordogne et la Gironde, caractérisée par ses sols pauvres et acides (dépôts de sables et graviers de l'ère tertiaire) et son fort taux de boisement.

Il forme un ensemble exceptionnel par la diversité de ses milieux et l'originalité de ses associations végétales : landes sèches à Ciste en ombelle, landes humides à Bruyère ciliée, landes tourbeuses à

Piment royal, tourbières acides à droséras, prairies maigres riches en orchidées, étangs et ruisselets

aux eaux pauvres et acides, aulnaies marécageuses à Osmonde royale et même, localement, pelouses calcicoles thermophiles. Beaucoup de ces associations végétales sont le support d'habitats

menacés en Europe, certains étant même classés comme prioritaires (lande tourbeuse à Bruyère à 4 angles, tourbière à Droséra à feuilles rondes, pelouse inondable à Isoètes etc...) et plusieurs abritent également des espèces d'intérêt communautaire (plantes,

mammifères tels que la Loutre d'Europe, reptiles, amphibiens etc...).

Une grande partie du site a par ailleurs déjà été inventoriée au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (nombreuses ZNIEFF) en raison notamment de son intérêt exceptionnel sur le plan botanique (20 espèces protégées au niveau national ou régional dont 11 menacées en France).



Les habitats d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I de la directive européenne présents sur le site Natura 2000 sont au nombre de 17 (source : fiche d'information du site internet du Ministère, fiche d'information de la DREAL Poitou-Charentes, DOCOB1) :

- Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (code Natura : 6230)
 - Tourbières hautes actives (code Natura 7110) - habitat prioritaire.
 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (code Natura 90E0) – habitat prioritaire.
 - Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* (code Natura 9190).
- À travers la protection des habitats, le réseau Natura 2000 vise aussi la protection des espèces.



❖ Le site Natura 2000 "Vallées du Palais et du Lary"

Les données collectées dans le cadre de l'élaboration du DOCOB et des études liées au projet de LGV montrent la présence de trois habitats d'intérêt communautaire au niveau de la vallée du "Lary" :

- Prairies maigres de fauche de basse altitude, code Natura 6510.
- Forêts alluviales rivulaires à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* ; habitat prioritaire. Code Natura 91 E0.
- Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica*. Code Natura 9230.

De même, ces données montrent le "Lary" et sa vallée abritent sur le territoire communal,

de manière avérée ou potentielle, un nombre important d'espèces d'intérêt communautaire

❖ La protection du milieu naturel

L'engagement de la municipalité en faveur du milieu naturel se traduit dans un premier temps dans le PLU par la mise en place d'un zonage NE et la matérialisation d'une "trame bleue et verte".

Un zonage spécifique aux espaces remarquables (zone NE) a été créé : son règlement extrêmement restrictif s'emploiera à protéger efficacement les espaces plus sensibles de la commune et plus particulièrement ceux concernés par le classement Natura 2000. Rappelons que celui-ci couvre 8 % du territoire communal, mais avec la zone N à qui il est



indissociablement lié, elles protègent les trois quarts de la commune.

La zone NE reprend le périmètre des Zones Spéciales de Conservation FR 5400437 – "*Landes de Montendre*" et FR 5402010 – "*Vallées du Palais et du Lary*" qui couvre la vallée du "*Lary*" et ses affluents.

Il faut noter qu'il "*déborde*" des seules ZSC pour assurer une continuité écologique fonctionnelle entre celles-ci, et tout particulièrement entre le "*Lary*" et ses affluents. Ainsi, ces continuités seront clairement protégées entre le massif forestier à l'Ouest et la vallée du "*Lary*" et ses abords boisés à l'Est.

Notons que la zone NE rassemble la plupart des EBC de la commune qui obéissent à la même logique spatiale.

La zone NE va ainsi constituer l'ossature de la trame verte et bleue qui se dessine sur le territoire communal.

La trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire, constituée des grands ensembles naturels terrestres et aquatiques et de corridors les reliant ou servant d'espaces tampons.

Les choix de protection effectués par la commune, tant par le zonage NE que par les EBC, voire par le zonage N, ont pour conséquence la création d'une vaste trame verte et bleue.

Elle intègre, nous l'avons vu, le massif forestier des landes de Montendre à l'Ouest et, à l'Est, la vallée du "*Lary*" et ses boisements associés.

Les corridors écologiques qui assurent la connexion entre ces entités, en raison de leur importance fonctionnelle (sans oublier leur richesse biologique propre, font l'objet d'une protection stricte : le zonage NE.

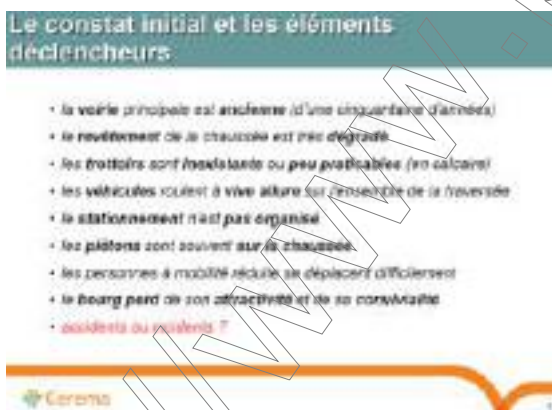
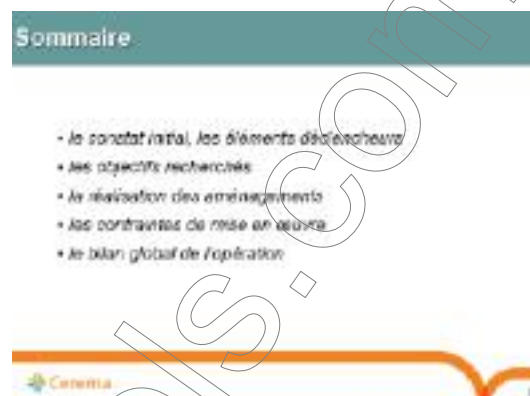
7. QUALITE DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC



La municipalité a à cœur la qualité de vie de ses administrés, et œuvre dans ce sens. Elle s'est engagée dans :

- l'entretien régulier de ses routes et sentiers pédestres
- l'enfouissement des réseaux électriques et la disparition des fils nus
- un dispositif d'assainissement collectif, (2010)
- La rénovation de la façade de la mairie, en 2010
- L'accessibilité de la salle des fêtes réalisée en 2016
- L'entretien continue de l'école (réfection des classes, réaménagement de la maternelle, construction de la cuisine pour la cantine scolaire, acquisition de tableaux interactifs)
- La réhabilitation d'un bâtiment communal (longère) en vue d'y implanter la bibliothèque et l'agence postale, dans le centre bourg et accessible aux personnes à mobilité réduite avec chaudière bois (32 kw).
- La création d'un lotissement communal (13 lots actuellement vendus sur les 30) avec voie douce vers les commerces depuis janvier 2016
- La création de pistes forestières pour permettre une intervention rapide des pompiers en cas d'incendie
- Mobilier urbain de préférence en bois

- Réfection de la traversée du bourg avec pour objectifs :
 - o de réhabiliter les chaussées
 - o d'apaiser la circulation dans la traversée
 - o de contribuer à la mise en valeur du patrimoine bâti
 - o recréer une attractivité du centre bourg



La réalisation des aménagements	
Maître d'ouvrage	Département de Charente-Maritime
Etude	2007
Finances	Travaux finis - 2014 2ème tranche - 2018
Données techniques	Zone 50 dans le cœur du bourg Niveau traversants en carrelage Régime des alignements et végétalisation Qualité des matériaux en porte à faux Stationnement longitudinal VL Espace de stationnement PL Plan de paysage (2011)





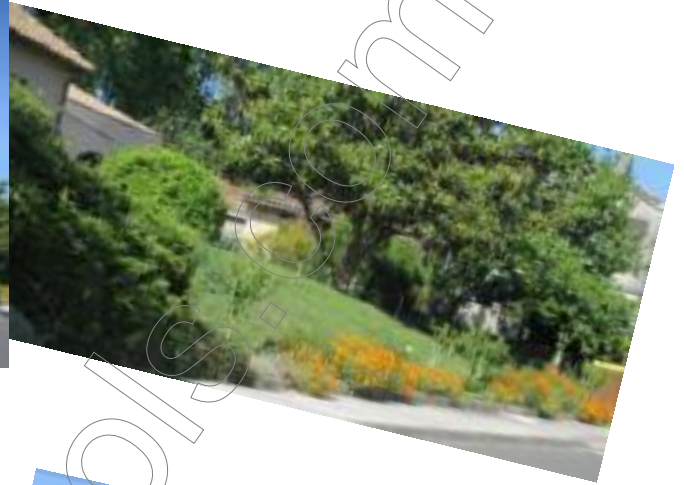


8. PROJETS DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT

La commune envisage :

- Le réaménagement de la mairie (qui deviendra entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite)
- L'agrandissement de la salle des fêtes (surtout au niveau de la cuisine)
- La mise en place d'un point défense incendie secteur Fradon
- La réfection extérieure de l'église
- La réfection de la chaussée « rue des chênes »
- L'agrandissement des vestiaires du stade
- La création d'un gymnase (au niveau de la peupleraie) avec géothermie ou chaudière bois en étude (estimation des besoins sur le territoire, recherche d'associations, coût de fonctionnement...), structure respectueuse de notre territoire.

9. REPORTAGE PHOTO DES ESPACES VERTS







10. REVUE DE PRESSE



CLERAC

L'ARBRE C'EST LA VIE I'



Le Clerac, arboriste, a toujours été une affaire de famille. Les Cleracs ont été les premiers à planter des arbres dans les rues de Clerac. Ils ont été les premiers à planter des arbres dans les rues de Clerac. Ils ont été les premiers à planter des arbres dans les rues de Clerac.



Le Clerac, arboriste, a toujours été une affaire de famille. Les Cleracs ont été les premiers à planter des arbres dans les rues de Clerac. Ils ont été les premiers à planter des arbres dans les rues de Clerac. Ils ont été les premiers à planter des arbres dans les rues de Clerac.

Le Calendrier du jardinage

JUIN



C'est le moment de... couper les fleurs fanées des rosiers et de nettoyer de l'onglet tous les autres rosiers. Tondre la pelouse une à deux fois par semaine. Tailler les arbustes type glycine. Ruser les bulbes de printemps (tulipes, narcisses, jonquilles). Planter les tomates, aubergines, salades, persil et autres légumes. Semer les plantes d'intérieur dans un coin abrité du jardin.

JUILLET



C'est le moment de... arroser les plantes vivaces et les arbustes et surtout les plantes nouvellement plantées. Planter les plantes grimpantes comme le chèvrefeuille. Semer les fleurs de printemps précoces - pivoines, anémones, narcisses, roses trévières. Planter les rosiers dans le jardin. Planter les bulbes de printemps (tulipes, jonquilles, narcisses). Planter les tomates, aubergines, salades, persil et autres légumes. Semer les plantes d'intérieur dans un coin abrité du jardin.

AOÛT



C'est le moment de... semer les plantes vivaces et les arbustes. Planter des bulbes de printemps et d'automne. Semer les fleurs de printemps précoces - pivoines, anémones, narcisses, roses trévières. Planter les rosiers dans le jardin. Planter les bulbes de printemps (tulipes, jonquilles, narcisses). Planter les tomates, aubergines, salades, persil et autres légumes. Semer les plantes d'intérieur dans un coin abrité du jardin.

SEPTEMBRE



C'est le moment de... planter les arbres et les arbustes. Planter les fleurs de printemps précoces - pivoines, anémones, narcisses, roses trévières. Planter les rosiers dans le jardin. Planter les bulbes de printemps (tulipes, jonquilles, narcisses). Planter les tomates, aubergines, salades, persil et autres légumes. Semer les plantes d'intérieur dans un coin abrité du jardin.

OCTOBRE et NOVEMBRE



C'est le moment de... planter les arbres et les arbustes. Planter les fleurs de printemps précoces - pivoines, anémones, narcisses, roses trévières. Planter les rosiers dans le jardin. Planter les bulbes de printemps (tulipes, jonquilles, narcisses). Planter les tomates, aubergines, salades, persil et autres légumes. Semer les plantes d'intérieur dans un coin abrité du jardin.

Le Calendrier du jardinage

Quelques plantes dangereuses

Le jardin n'est un lieu de détente et d'inspiration, mais pour les enfants, il peut être un lieu de danger. Les plantes dangereuses sont celles qui ont des feuilles ou des fleurs qui ressemblent à des aliments. Les enfants peuvent être tentés de manger ces plantes, ce qui peut leur causer des problèmes de santé.

Le Digitalis et la Belladonna : les fleurs ressemblent à des baies rouges et des poires.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Les symptômes sont la sécheresse dans la bouche, des troubles visuels et des palpitations.

Lychnis

As-tu déjà vu la lychnis ? C'est la reine des fleurs ! C'est la fleur que l'on offre à la fête nationale, symbole de l'union, de l'entraide et de la justice.

La lychnis a donné lieu à la création de nombreux cultivars. Mais beaucoup ont été perdus à cause des guerres et de l'absence de la culture en serre. Il y en a pour tous les goûts, elle vient en effet en forme de la pyramide, une fleur ou une floraison précieuse de la région de l'éclair.

Elle est à fleur simple, semi-double ou double, bleue, violette, rose, blanche, rouge, jaune, mouchetée avec un feuillage vert ou semi-persistant.

Il ne faut pas confondre lychnis et penée, la lychnis est deux pétales supérieurs et trois autres inférieurs vers le bas tandis que la penée est quatre pétales dressés vers le haut et un petit sépale vers le bas.

Il faut les planter en octobre jusqu'au début du printemps s'il ne gèle pas. Elles se multiplient au pied des arbres ou d'arbustes caducs, au pied des grandes vitres que les préservent des chaudières de l'été tout en laissant assez de lumière en hiver pour fleurir.

Elles aiment les sols frais bien drainés et riches. Si le sol est lourd, ajoutez un peu de sable ou de gravier au fond du trou. Les lychnis se multiplient d'elles-mêmes. Elles sont faciles à multiplier et à transplanter. L'entretien est simple, facile et sans effort, il suffit d'écarter les fleurs fanées pour prolonger la floraison puis tailler les feuilles en juillet. Les lychnis se multiplient en vase et peuvent être aussi offerts. Cela favorise leur production florissante. On peut aussi les planter avec des herbes de fleurs. Ainsi, les lychnis se multiplient en jardin plusieurs dizaines d'années. Le parfum des lychnis varie de l'absence de la saison du temps, de la maturité de la fleur. La lychnis est une coquette qui aime bien le parfum de la campagne !



JULIEN 2011

PAGE 32

Laissons butiner les papillons et les abeilles dans nos jardins ...



Certains plants sont plus attractifs pour les papillons et les abeilles que d'autres.

Un jardin riche, c'est un jardin qui donne à voir les papillons et les abeilles, mais aussi les autres.

La diversité de ces plantes est un indicateur de la biodiversité de nos jardins naturels.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Les papillons ont un cycle de vie qui est le cycle de la vie. Ils ont une phase où ils sont immobiles et une phase où ils sont actifs.

Culture et loisirs

38

Les sauges herbacées rustiques, faciles à cultiver



Les sauges sont appréciés pour leur facilité de culture, par la diversité de leurs feuillages et leurs floraisons en été. On compte environ neuf cents espèces botaniques de sauges, mais il n'y a pas de sauges herbacés. Ils ne sont pas de la famille des labiacées.

Elles sont très diverses, elles présentent un feuillage moyen aromatique, se trouve des parfums qui se trouvent en arômes d'herbes, de sauges, de menthe et de sauges.

Les sauges ont des grandes feuilles allongées et des petites feuilles découpées, mais aussi des feuilles dentées. La palette de couleurs est verte, elle s'étend de l'argent au pourpre, en passant par toutes les nuances de vert sans oublier le pourpre.

Toutes les sauges aiment le soleil, elles se plaisent au soleil en situation abritée, elles aiment les sols riches et bien drainés mais elles détestent avoir les pieds dans l'eau. C'est une plante facile à vivre, elle résiste à la sécheresse, une fois en place elle ne demande pratiquement pas d'eau.

La taille est importante et même indispensable pour la bonne santé des plantes, elles s'épuisent. Taille en mars à 50 cm de haut pour les sauges herbacés, pour favoriser la ramification il faut pincer les tiges avant le début de la floraison.

La multiplication est simple, elles se multiplient facilement. Elles se multiplient par bouture, sans fleurs, en mai, juin et les plantes se multiplient dans des gîtes pour remplir de terre du jardin et de sable grossier. On peut aussi diviser les sauges. Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Les sauges ont une grande capacité à se multiplier, ils remplissent la garniture d'autres genres.

Le Mot du Maire

*Chères Cléracaises,
Chers Cléracais*

Nous arrivons, dans quelques jours, au terme de l'année 2016. Vous allez prendre connaissance du 30ème numéro de votre bulletin d'information communale.

Vous y trouverez les principales actions de votre équipe municipale, ainsi que les activités des associations culturelles et sportives locales, durant les 6 derniers mois.



Je remercie tous les bénévoles qui oeuvrent dans ces différentes structures pour développer le "vivre ensemble" qui est indispensable dans une société malheureusement de plus en plus individualiste. Notons les créations récentes de "Loisirs et Partage" et "Association Sportive et Culturelle de Clérac".

Depuis quelques années, la Municipalité a cherché à rendre notre village plus agréable, en particulier au niveau de l'aménagement d'espaces verts et du fleurissement.

CLERAC, en 2017, sera proposé par le Département, avec 5 autres Communes de Charente Maritime, pour l'obtention d'une fleur nationale.

La traversée du bourg étant réalisée, nous avons la possibilité d'améliorer sensiblement le visual de notre cadre de vie, par l'utilisation de quelques petits espaces publics accolés à des propriétés privées (clôtures des riverains des RD 158 et RD 258). Des plantations éparées fleuries sont donc prévues, ce qui donnera à notre dossier une consistance supplémentaire.

Nous aimerions associer la population à cette action. Une réunion d'information des résidents concernés sera organisée fin décembre/ début janvier 2017.

Comme chaque année à cette même période, mon équipe et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, en famille, entre amis, et nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2017.

Bien cordialement à tous.

Le Maire :
Guy PASQUET

11. CIRCUIT DE LA VISITE

